

INSTRUCTION PUBLIQUE

Chez les Canadiens-Français.

I.

Dans le dernier rapport annuel du Surintendant de l'éducation pour le Bas-Canada, l'on trouve des données et des statistiques bien encourageantes sur l'état de l'instruction publique dans le pays. On y voit que dans l'année 1855, il y avait dans le Bas-Canada 2,888 maisons d'éducation fréquentées par 132,769 élèves; que sur ce nombre de maisons d'éducation, 2,736 étaient des écoles primaires, 140 des écoles secondaires comprenant les collèges, académies et couvents, et 9 écoles supérieures comprenant deux universités et sept écoles spéciales; qu'en prenant le nombre des élèves qui fréquentent annuellement nos collèges et nos académies, nous avons 15,215 jeunes gens qui reçoivent une instruction très étendue et que sur ce chiffre plus de 3,500 reçoivent une instruction classique et complète, dans nos collèges des villes et des campagnes;—que 12,788 jeunes filles reçoivent une éducation supérieure dans nos couvents et communautés—et qu'ajoutant à ces chiffres la moitié seulement des élèves qui fréquentent les écoles primaires, nous avons, pour la génération qui se forme, 75,782 jeunes gens qui reçoivent une instruction qui, comme instruction élémentaire, ne le cède à celle d'aucun autre pays, et qui, comme instruction classique, est de beaucoup supérieure et plus généralement répartie que dans le Haut-Canada et les États-Unis en général.

Cette assertion qui peut paraître hardie n'est cependant pas hasardée; elle s'appuie sur ces programmes d'examen publics, variés et difficiles, qui se font tous les ans dans les quatorze collèges qui se sont élevés dans diverses parties du pays français. Elle s'appuie sur tous les rapports de nos surintendants d'éducation, particulièrement sur le rapport de l'Honorable M. Chauveau qui a su y déployer avec zèle et vérité toute l'étendue et toute la variété des branches de l'enseignement que l'on y donne.

Cet état de choses est satisfaisant aux yeux de l'ami de l'éducation;—il est glorieux si on le compare à l'état de choses qui règne dans un grand nombre de vieux pays, en Angleterre, par exemple, où l'on ne compte qu'un élève pour chaque onze habitants, en France où l'on n'en compte aussi qu'un seul élève sur onze et demi—tandis que dans le Bas-Canada, si l'on adopte le chiffre du recensement de 1852, nous avons un élève sur chaque sept habitants.

Je vois dans un ouvrage qu'un M. Mann, écrivain anglais, vient de publier sur ce sujet, et qu'il a compilé sur le recensement de 1851, qu'il règne, chez une partie du peuple anglais, une ignorance que l'on ne s'attend réellement pas à rencontrer dans une nation considérée comme l'une des premières nations du monde. La population des Trois-Royaumes est de près de dix-huit millions d'âmes; sur ce nombre cinq millions doivent être des enfants d'âge à fréquenter les écoles, c'est-à-dire âgés de 5 à 16 ans; et cependant le nombre de ceux qui assistent tous les jours aux écoles n'est que d'environ deux millions. Le jour du recensement général, il n'était que de 1,754,812. Restent donc chaque année près de trois millions d'enfants qui vivent et grandissent dans la plus grande ignorance.

Ces faits répondent d'une manière irrécusable aux accusations injustes et injurieuses que nos ennemis politiques et religieux ne cessent de proférer contre la population canadienne française, en la qualifiant de race ignorante—race indifférente aux besoins de l'éducation, en représentant nos classes instruites comme opposées à l'instruction.

Sans doute qu'avant d'être ce qu'elle est aujourd'hui, l'instruction dans le pays a eu ses mauvais jours: elle a langui longtemps par suite de l'état sauvage dans lequel est restée si longtemps la Nouvelle-France. Elle a eu à lutter contre les obstacles que suscitaient un climat rigoureux, une saison de travaux brève et bâtive, des établissements isolés et disséminés, des voies de communication imparfaites et dangereuses et par-dessus tout un état de guerre continué avec les colonies anglaises et les tribus indigènes. Plus tard sous le gouvernement anglais, elle a eu à subir l'isolement dans lequel la laissent les classes instruites de la colonie en émigrant après la cession, les froideurs d'un parti victorieux, les persécutions sourdes et menaçantes d'un système religieux ennemi, les dédains d'une population qui s'arrogait tous les genres de supériorité, et enfin la vengeance cruelle et mesquine d'une faction puissante qui ne pouvant rien faire de bien, ferme d'un seul coup plus de seize cents écoles.

Une étude de quelques semaines sur le sujet, et des renseignements puisés aux sources les plus sûres m'ont mis en état d'offrir quelques pages sur l'état passé et présent de l'instruction dans le pays, sur nos établissements d'éducation et nos institutions littéraires et scientifiques, sur leur histoire et leur avenir et sur l'influence qu'elles ont exercé et exerceront sur la nationalité française en Canada.

II.

En parcourant l'histoire de l'instruction dans le pays, en en suivant les progrès et les développemens, on ne peut s'empêcher de remarquer